

## CIO en danger : agir contre la fermeture d'un service public de proximité indispensable à la réussite des élèves

**La volonté de démanteler le réseau de proximité des CIO, déjà fortement réduit les années précédentes, a connu un nouveau coup d'accélérateur cette année scolaire.**

Le Conseil général du 95, sans préavis, a annoncé en début d'année l'arrêt du financement de tous les locaux et de tous les frais de fonctionnement des CIO encore à sa charge (Argenteuil, Ermont, Gonesse, Pontoise et Sarcelles). Le Val d'Oise n'aurait ainsi plus qu'un seul CIO, celui de Cergy, à la charge de l'État.

Dans les Hauts de Seine, le Conseil général, tout en organisant la fermeture de deux CIO cette année (Chatenay-Malabry, Sceaux), annonce n'en vouloir financer plus que deux à terme, ceux de Boulogne et de Montrouge, ce qui ferait au final plus que trois CIO pour ce département, avec celui de Gennevilliers à la charge de l'État.

La méthode comme le fond sont inacceptables. Du jour au lendemain, des personnels d'État sont privés de leur lieu d'exercice professionnel et sommés de se tasser dans les CIO encore ouverts, les usagers découvrent qu'ils doivent multiplier les temps de transport pour accéder à des informations et des conseils indispensables.

Le Gouvernement qui veut abandonner la mission d'information et d'orientation aux élèves pour la transférer aux Régions et ainsi la soumettre au règne des besoins immédiats des entreprises locales entend profiter de ce désengagement des Conseils généraux.

Dans le Val d'Oise, à l'initiative du SNES, une intersyndicale s'est formée, un rassemblement, regroupant co-psy, enseignants, usagers a eu lieu le lundi 14 octobre pour exiger le maintien de l'ensemble des CIO et leur prise en charge par l'État, en cas de défaut du département. Une solution provisoire a été trouvée avec le financement par les municipalités des CIO. La mobilisation se construit dans les Hauts de Seine.



Les convergences entre enseignants et co-psy, personnels et usagers sont au cœur de cette lutte pour le maintien d'un service public de proximité et des missions des co-psy. Il est déterminant de relayer les informations et les actions à venir dans les établissements.

Cécile Chérouvier

## L'ESPE : une volonté de réduire les personnels et leurs représentants au rôle de spectateurs



Présentée comme l'outil d'une reconstruction de la formation professionnelle des personnels d'enseignement et d'éducation, l'ESPE, dans l'académie de Versailles, fait l'objet d'une installation chaotique, opaque et bureaucratique, en raison d'un calendrier précipité imposé par le MEN, des difficultés

de coordination entre l'Université et le Rectorat et de l'absence de consultation, à toutes les étapes du processus, des personnels et des usagers ainsi que de leurs organisations syndicales représentatives. Nos demandes répétées de concertation ou à tout le moins d'information faites auprès du Recteur sur les questions de l'ESPE (notamment construction des maquettes) se sont vues opposer un refus. Le Recteur a en effet piloté la mise en place de l'ESPE au sein d'un comité composé uniquement des membres du Rectorat (recteur, DASEN, IPR) et des représentants des universités. De la même manière le conseil d'école de l'ESPE ne comprend pas de représentants de nos métiers en tant que tels, enseignants du premier et second degré, (ce qui était pourtant possible par le biais de la nomination de personnalités extérieures).

Les conditions d'organisation des élections de celui-ci, décidées par le Recteur et le président de l'Université de Cergy sans aucune information ni concertation préalable avec les

organisations représentant les personnels et les usagers, ont confirmé un dédain inacceptable pour la voix des personnels et des usagers : délai réel de 11 jours pour constituer et déposer les listes, listes électorales erronées, scrutin sur site et sur un seul jour, empêchant de nombreux électeurs de voter ....

**Le SNES et la FSU se sont refusés le report des élections et l'allongement de la durée du scrutin afin de permettre aux électeurs d'exercer leur droit**, notamment les étudiants contractuels admissibles qui ne sont pas présents tous les jours sur leur campus.

**La participation a été extrêmement faible (4% pour le collège des usagers). En dépit de ce déni de démocratie, les syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNUipp, SNESUP, SNASUB) ont obtenu 10 sièges sur 16.**

Lors de l'audience obtenue par le SNES et le SNEP le jeudi 19 décembre, le Recteur a fait mine de concéder l'importance d'associer les organisations représentatives des personnels des premier et second degrés à la réflexion sur l'ESPE, notamment lors d'une réflexion menée en janvier sur les maquettes de master retoquées par le Ministère car pas assez professionnelles, sur le rôle et les moyens donnés aux tuteurs dans la formation des stagiaires.... **Nous veillerons à ce que le Recteur tienne sa promesse !**

Annaïg Le Quellec, Nadège Muzard et Perrine Simonutti